REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 09 au 15 mai 2023

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Sécurité maritime.....2
- Maurice/France : la sécurité maritime fait l'objet de discussions diplomatiques

1.2 Projet GPS : coopération.....3
- Projet Gouvernance paix et stabilité de la Coi Trente organisations régionales avec dont six comoriennes en formation à Madagascar

1.3 Conférence sur l'intégration régionale.....4
- L'intégration régionale : une adaptation à la mondialisation

1.4 Sécurité alimentaire.....6
- LA COLLABORATION RÉGIONALE
 Unis pour nourrir : la coopération régionale

2. Centres d'Intérêts

2.1 Pêche.....9
- Océan Indien : la commission thon veut limiter l'utilisation des DCP sur les senneurs

2.2 Développement durable.....11
- Rodrigues : La MIC financera les réservoirs et les unités de dessalement

2.3 Economie.....12
- L'Europe inflige un nouveau revers à la pêche péi
- Valorisation du capital naturel : Des opportunités à saisir
- pour les entreprises du tourisme
- Finances publiques-Comores-Fmi Un prêt de 43 millions de dollars pour la stabilité macro-économique

2.4 Coopération.....15
- Malte et les Seychelles vont approfondir leur coopération dans les secteurs de la santé et de l'éducation

2.5 Gestion du rique.....16
- Gestion des risques et catastrophes I Cinq jours consacrés aux phénomènes naturels

2.6 Agriculture.....17
- Agriculture à La Réunion : les jeunes ont la parole !
- Agriculture biologique : Lancement du projet KCOA-KHEA à Madagascar

Maurice/France : la sécurité maritime fait l'objet de discussions diplomatiques

Le Premier ministre a accueilli ce vendredi 12 mai l'ambassadeur pour la Coopération régionale dans la zone océan Indien, Jean-Claude Brunet.



Mukul Doollah

Une rencontre entre le Premier ministre Pravind Jugnauth et l'ambassadeur pour la Coopération régionale dans la zone de l'océan Indien, Jean-Claude Brunet, a eu lieu le vendredi 12 mai au bâtiment de Trésor. Les discussions entre les deux hommes ont porté sur la sécurité maritime.

Ce qui a donné l'occasion à Jean-Claude Brunet de souligner la nécessité d'une solidarité entre les États membres de la Commission de l'océan Indien en matière de la sécurité maritime. Il a également fait une promesse d'aide financière de la commission aux états insulaires de l'océan indien pour mieux se préparer à faire face aux changements climatiques.

Jean-Claude Brunet a souligné les liens amicaux et diplomatiques qui unissent Maurice et la Réunion, ainsi que l'intérêt de la France à investir dans des entreprises mauriciennes.

Lire aussi :

- https://inside.news/actualites/maurice-france-le-besoin-de-solidarite-pour-la-securite-maritime/

- https://lematinal.media/lambassadeur-brunet-evoque-le-partenariat-solide-entre-lile-maurice-et-la-france/

Projet Gouvernance paix et stabilité de la Coi Trente organisations régionales avec dont six comoriennes en formation à Madagascar

Chamsoudine Said Mhadji



Les six organisations comoriennes représentées sont la Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés, la Plateforme des femmes en politique, le Réseau national des jeunes leaders pour la paix, le Rassemblement des femmes en politique d'Anjouan, le Réseau national des femmes leaders pour la paix et l'Ong Cap.

Trente organisations régionales, dont six comoriennes, sont en formation à Madagascar dans le cadre du projet «Gouvernance, paix et stabilité de la Commission de l'Océan indien (Coi). L'objectif de cet atelier de quatre jours, qui se déroule du 9 au 12 mai à l'hôtel Carlton, à An tananarivo, est de renforcer les capacités en médiation et résolution alternative des conflits et de créer un réseau d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs de la prévention des conflits de l'Océan Indien.

La médiation et la résolution alternative des conflits

Les six organisations comoriennes représentées sont la Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés, la Plateforme des femmes en politique, le Réseau national des jeunes leaders pour la paix, le Rassemblement des femmes en politique d'Anjouan, le Réseau national des femmes leaders pour la paix et l'Ong Cap. Elles participent à cette formation aux côtés de 24 autres organisations de la société civile venant des Seychelles, de Maurice et de Madagascar.

Lors du discours d'ouverture, l'Officier permanent de liaison de la Coi à Madagascar, Marie Léontine Razanadrasoa, a rappelé l'importance de la médiation et de la résolution alternative des conflits dans la région de l'Océan Indien. Les participants, une fois formés, seront attendus pour jouer le rôle de médiateurs afin de résoudre les conflits dans leurs pays respectifs. Ils seront également invités à réfléchir et à rédiger une charte commune de l'Océan Indien sur la prévention des conflits.

Lire aussi :

Paix et stabilité: des acteurs en prévention de conflit

Newsmada

L'intégration régionale : une adaptation à la mondialisation

Conférence de Wilfrid Bertile sur les organisations d'intégration régionale à l'université d'Antananarivo -1-



Manuel Marchal

Une semaine avant le Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien, Wilfrid Bertile, conseiller régional délégué au co-développement a tenu ce 8 mai une conférence intitulée Les organisations d'intégration régionale à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université d'Antananarivo à l'invitation de la Mention COMMO dirigée par le Docteur Rasoanilana. Ce fut l'occasion pour l'universitaire réunionnais de partager son expérience, notamment en tant que secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

De.nombreux étudiants et des enseignants de l'université d'Antananarivo avaient répondu à l'invitation de la Mention COMMO. La Faculté des Lettres et de Sciences humaines avait en effet l'honneur d'accueillir Wilfrid Bertile, professeur de géographie et élu de la Région Réunion délégué au co-développement, y tenait ce 8 mai une conférence sur le thème des Organisations d'intégration régionale. Outre les enseignants et la responsable de la Mention COMMO, le Docteur Rasoanilana, Madame le Doyen de la Faculté ainsi que le responsable de la Mention géographie ont également participé à cet événement.



Pourquoi de telles organisations ?

Wilfrid Bertille commença par exposer les causes de la création de ces organisations. Avec la mondialisation, les pays qui n'ont pas une taille continentale ont bien du mal à peser. Ceci explique par exemple pourquoi l'Union européenne atteint aujourd'hui 27 États membres contre 6 à sa création.

La solidarité peut aussi être à l'origine de la création d'une telle organisation. C'est le cas de la Commission de l'océan Indien qui regroupe des pays ayant des points communs tels que la colonisation, le peuplement et la Francophonie.

Moyen de s'adapter à la mondialisation, les organisations d'intégration régionale permettent à des pays voisins d'apprendre à collaborer.

La COI créée en tant qu'organisation militante

Puis Wilfrid Bertille a donné une typologie des différentes organisations régionales. Dans la région, la plus ancienne est l'EAC, Communauté d'Afrique de l'est, regroupant Ouganda, Kenya et Tanzanie. Elle fut créé avant l'indépendance par le colonisateur anglais.

Dans la région, la COI est la plus connue, poursuit il. Elle est née en 1984, entre Madagascar, Maurice et les Seychelles, pour des raisons sentimentales et politiques. Auparavant, les partis progressistes de la région se réunissaient en conférence. En 1982, les partis progressistes étaient au pouvoir.

C'était une organisation militante. Les raisons de la non-intégration de La Réunion et des Comores étaient les suivantes : La Réunion était considérée comme une colonie de la France, les Comores étaient dirigées par un président mis en place par un coup d'état perpétré par des mercenaires avec à leur tête Bob Dénard. Mais s'est rapidement posé la nécessité d'élargir l'organisation à toutes les îles de la région. Ce fut fait en 1986, avec l'intégration de la France via La Réunion et des Comores.

Suite de l'article

LA COLLABORATION RÉGIONALE
Unis pour nourrir : la coopération régionale



L'autosuffisance est-elle une utopie ? Produisons-nous assez de légumes ? Quelles sont les ressources régionales ? Quels produits pouvons-nous retrouver chez nos voisins pour diminuer les coûts de l'importation ?
Autant de sujets qui placent la production, le climat, le savoir-faire, le terroir, la conservation des produits ou encore le fret au cœur des interrogations. Tentons d'y voir plus clair.

L'autosuffisance est-elle possible ?



MANGER SAIN, CONSOMMER AFRICAIN !

Encore loin d'un palier confortable d'autosuffisance, la République de Maurice ne survivrait pas sans importations. Mais grâce à nos compétences en matière agricole, nos cartes diplomatiques et une participation intelligente du secteur privé, le pays pourrait mener sa petite révolution dans l'autosuffisance régionale. L'Afrique,

éprouvée par la pandémie, éreintée par l'inflation, donc éveillée de force et consciente de ses besoins, accueille désormais plus facilement les investissements. Le jeu en vaudrait-il la chandelle ?
9,106.2 dollars. Tel a été le produit intérieur brut par habitant en 2021, selon les données de la Banque Mondiale. Une telle richesse relative signifie que le Mauricien est en mesure de payer pour importer son riz d'Inde ou du Pakistan, sa viande d'Australie ou d'Afrique du Sud et ses champignons en boîte de Chine. Mais quid de la production locale ?
Commençons par une définition de l'autosuffisance. « Dans le contexte alimentaire, c'est la capacité physique et financière d'un pays de subvenir aux besoins alimentaires de sa population », fait ressortir Jacqueline Sauzier, Secrétaire-Générale de la Mauritius Chamber of Agriculture. « C'est-à-dire, qu'en plus de produire localement ce dont le pays a besoin, c'est aussi avoir une économie suffisamment stable pour pouvoir s'acheter ce dont elle a besoin. »
En réalité, la facture alimentaire à l'importation en 2022 a été de quelque Rs 52,81 milliards, soit 18% de la facture totale du pays. Dans cette partie de l'océan Indien, l'Afrique du Sud domine le classement en tant que fournisseur pour Maurice et suivant, loin derrière, l'archipel des Seychelles avec des ventes vers Maurice pesant Rs 2,73 milliards. Madagascar et ses millions d'hectares cultivables, pointe à la cinquième place.
Au mix régional existant, ajoutons le Kenya. L'agriculture demeure la colonne vertébrale de la première économie en l'Afrique de l'Est. Cette industrie stagne néanmoins, marquée par l'absence de nouvelles pratiques culturales et une réticence à investir davantage, selon la United States Agency for International Development. La Tanzanie, voisin du Kenya, fait face aux mêmes difficultés. La Grande Ile, aussi. Cela dit, en tenant compte du potentiel agraire de ces pays proches, la région océan Indien/Afrique de l'Est dispose d'une belle marge de progression à court et moyen terme.
Détentrice d'un doctorat en droit public et ayant soutenu une thèse relative à l'accord sur la facilitation des échanges, le développement durable et Maurice en tant que petit Etat insulaire, Vittiyaiye Teeroovengadum explique qu'abattre cette carte régionale vaut tout son pesant d'or.
« La pandémie du coronavirus et son incidence sur les échanges mondiaux, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les imprévus économiques ont chamboulé l'économie globale. Les pays revoient leurs priorités, avec l'accent sur de nouveaux horizons commerciaux d'ordre régional. Dans cette nouvelle dynamique, l'Afrique et l'Afrique de l'Est pour Maurice, peuvent être considérées comme étant un choix stratégique tenant compte du climat d'instabilité mondial qui perdure. »
Et d'ajouter : « En sus de l'Afrique du Sud, nous sommes appelés à considérer les proches pays africains en tant que partenaires commerciaux d'avenir. Une stratégie alternative serait d'établir des zones économiques sur les terres africaines, produire, transformer et réacheminer vers Maurice.

D’une pierre, deux coups. Cela aura pour effets de réduire les coûts et de consolider la vision d’un développement africain collectif. »
Tout en mettant l’accent sur la conjoncture internationale actuelle, Raj Makoond, Program Director au sein d’Eclosia Group, abonde dans la même direction : **« Aujourd’hui, il existe un consensus entre les institutions internationales sur le fait que le monde devra travailler pour une meilleure sécurité alimentaire. »**
Maurice et ses 1,26 million d’habitants ont d’ailleurs montré de réelles dispositions à assurer une certaine autosuffisance alimentaire pendant la douloureuse année de 2020. Contraints par le confinement, les Mauriciens ont effectué un timide retour à la terre en attendant un retour à la normale.

AU-DEVANT DE LA SCÈNE DEPUIS LA PANDÉMIE

L’Etat a saisi la balle au bond, multipliant les mesures financières pour soutenir la communauté mauricienne et les planteurs, tels que les Rs 68 millions déboursés pour 500 projets et bénéficiaires en 2021 et 2022, dont Rs 50.4 millions pour la culture sous serre. Qui plus est, les petits planteurs ont bénéficié d’un apport de Rs 155 millions l’an dernier, incluant Rs 64 millions sous forme de subsides pour les fertilisants (3,531 bénéficiaires) et Rs 51 millions pour compenser les pertes engendrées par des conditions climatiques extrêmes (5,619 bénéficiaires).
« Atteindre l’autosuffisance a été un objectif fixé par tout gouvernement, mais elle a davantage été au-devant de la scène lors de la pénurie alimentaire engendrée par la pandémie du coronavirus », explique l’économiste Takesh Luckho. **« Cependant, la route vers l’autosuffisance est difficile. Nous dépendons toujours des importations pour répondre à 50% de la demande locale pour le poisson et 30% pour les légumes. »**
Suite de l’article

Océan Indien : la commission thon veut limiter l'utilisation des DCP sur les senneurs



Une usine de transformation du thon à Madagascar. Des structures similaires ont été installées à Maurice et aux Seychelles. Elles ont été financée en grande partie par la Banque mondiale et l'Union européenne • ©Capture d'écran Banque Mondiale

Les membres de la CTOI sont à l'île Maurice, cette semaine. Ils souhaitent que la décision votée en février dernier, par la majorité entre en vigueur. Elle impose une pause 72 jours par an dans les eaux internationales, de l'utilisation de ces DCR dérivants. La France et la Commission européenne ayant déposé des recours suspensifs, ce texte est sans effet.

La pause de 72 jours dans l'utilisation des DCP, votée en février 2023 par une majorité de membres de la Commission de l'océan Indien, a été sans effet. Début avril, cette année, la France et la Commission européenne ont déposé une série d'objection au secrétariat de la CTOI, rendant inapplicables ces dispositions à leurs flottes, essentiellement françaises et espagnoles.

Pourtant, comme le dénonçait, le 10 févier 2023, la Fédération des pêcheurs et artisans de l'océan Indien (FPAOI), cette mesure symbolique était même qualifiée de "mascarade" le Seychellois, Keith André, président des professionnels de la pêche des Comores, de Madagascar, de Maurice, de La Réunion et des Seychelles qui précisait sur le site, Le Marin : *"Cette interdiction ne concerne que les eaux internationales. Elle laisse donc toutes latitudes à ces navires industriels pilleurs des mers de sacrifier l'avenir des stocks halieutiques dans les zones économiques exclusives des pays de leur pavillon en océan Indien".*

La France et la Commission européenne s'opposent à la pause

Les thoniers senneurs traquent les thons albacore, obèse et germon de l'océan Indien. Ces bateaux-usines débarquent les milliers de tonnes de poissons dans les hubs installés à Maurice, aux Seychelles et à Madagascar, rappellait Defimedia le 23 avril dernier. Là, les conserveries, qui emploient de la main d'œuvre à bas coût, mettent en boîte le thon rouge, blanc et les bonites "kalou" (ventre rayé), rebaptisée thon listao.

Depuis 2016, les associations écologiques Greenpeace, Sea Sheperd et Bloom alertent sur l'utilisation massive de DCP par les thoniers senneurs, comme l'écrivait Le Monde.
Ces dispositifs de concentration de poisson piègent des bancs entiers de thons, mais aussi des requins, des dauphins et des tortues marines. Si, une partie est remise à l'eau sans dommage, pour de nombreux autres l'océan devient un linceul.
Toutes les études montrent que les stocks de thon de l'océan Indien s'effondrent. Il suffit de faire le tour des 120 000 pêcheurs artisanaux des îles voisines pour avoir la confirmation du désastre en cours.

Le président du CRPMEM siège au sein de la FPAOI et de l'UE

À l'île Maurice, le MMM accuse ouvertement l'Union européenne de piller l'océan Indien, écrit Le Mauricien. Il compte 10 senneurs français, 15 Espagnols, 13 battant pavillon seychellois (NDLR : financés de A à Z par l'UE) et trois autres battant pavillon mauricien, mais eux aussi, ayant vu le jour, grâce à des fonds venus d'Europe.
Le Comité des pêches et des élevages marins de La Réunion a alerté le ministère des Pêches sur l'incohérence de cette stratégie. Cette démarche est très éloignée, *"des enjeux locaux"*, explique Ludovic Courtois, secrétaire général du CRPMEM. Les recours, déposés au secrétariat de la CTOI, ont pour objectif de protéger les flottes françaises et espagnoles, donc les emplois de ces armements spécialisés dans la pêche industrielle. Ludovic Courtois qui conclue : *"Les décisions à venir péseront sur le destin ou le déclin de la pêche artisanale dans l'océan Indien".* ***Suite de l'article***

Lire aussi :

EU fails to overturn IOTC decision on FADS
Lexpress.mu

Rodrigues : La MIC financera les réservoirs et les unités de dessalement



Le lancement officiel du Sustainable Integrated Development Plan for Rodrigues (SIDPR) a eu lieu jeudi en La-Résidence à Port-Mathurin en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) de Maurice et des Seychelles, Vincent Degert. Le plan, échelonné sur une période de 10 ans, servira de guide pour assurer le développement durable de l'île. Il a également été annoncé que la Mauritius Investment Corporation (MIC) a approuvé les propositions de la Rodrigues Public Utilities Corporation (RPUC) afin d'aller de l'avant avec la construction de réservoirs et d'usines de dessalement d'eau de mer à Pointe-Coton avec un financement annoncé de Rs 1 milliard.

Pour que ce plan stratégique fonctionne et puisse atteindre ses objectifs en 10 ans, certaines conditions doivent être suivies et adhérée. « Il y a quatre considérations techniques. Soit disposer d'un système de gestion d'eau, assurer une politique de promotion du tourisme, mettre en place un système d'information géographique et s'assurer que ce développement soit inclusif pour tous les Rodriguais. Il faudra aussi une équipe de management et de suivi de la mise en œuvre. Nous nous reverrons dans 10 ans », a poursuivi l'ambassadeur de l'UE.

Le chef commissaire de l'Assemblée régionale de Rodrigues, Johnson Roussety, présent pour l'occasion, a estimé que tous les Rodriguais devraient suivre le SIDPR. « Le but est de faire de Rodrigues la première île écologique de l'océan Indien. Nou ena enn sel Rodrig. Si sa Rodrig ki nou kone zordi-la deteriore, pena enn lot Rodrig kot nou pou kapav bouze. Nous devrons mettre tous les principes du SIDPR et du développement durable au centre de toutes nos activités », fait-il comprendre.

L'Europe inflige un nouveau revers à la pêche péi

AIDES DE L'ÉTAT. Attendu avec impatience depuis plusieurs années, le renouvellement de la flotte de pêche joue son dernier va-tout. Elle doit présenter, d'ici la fin du mois, un rapport qui réponde enfin aux critères de la Commission européenne.



Ni sain, ni complet. Le rapport de la France, remis à la Commission européenne et concernant *"l'équilibre entre les capacités de pêche et les possibilités de pêche"* dans les Outre-mer, a été jugé sévèrement. La Commission estime que les données sont incomplètes et que tous les indicateurs demandés, environnementaux, biologiques et techniques, n'ont pas été pris en compte malgré les *"lignes directrices"* fournies à la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture *(DGAMPA)* chargée de réaliser le rapport.
La France va donc encore patienter avant d'être autorisée à financer l'aide au renouvellement des bateaux de pêche de moins de 12 mètres dans les Outre-mer. *"C'est un gâchis immense,* réagi le député européen Younous Omarjee, qui a choisi de communiquer pendant la visite de la Première ministre à La Réunion alors que la décision date du 27 mars. *Pendant cinq ans, rien n'a été fait par la France pour produire et transmettre, en conformité avec les règles européennes, les données demandées par la Commission européenne."*

"DÉCEPTION ET FRUSTRATION"

L'incompréhension est grande, aussi, parmi les acteurs locaux de la pêche. *"On ne comprend pas que les rapports ne soient pas conformes à ce qui est attendu par la Commission"*, relève Sébastien Camus, président du Cluster Maritime. Il se dit d'autant plus surpris que La Réunion dispose *"d'une filière structurée, de bateaux rentables et d'une pêcherie durable certifiée MSC". "De notre point de vue, tous les indicateurs sont au vert."* **Suite de l'article**

Valorisation du capital naturel : Des opportunités à saisir pour les entreprises du tourisme

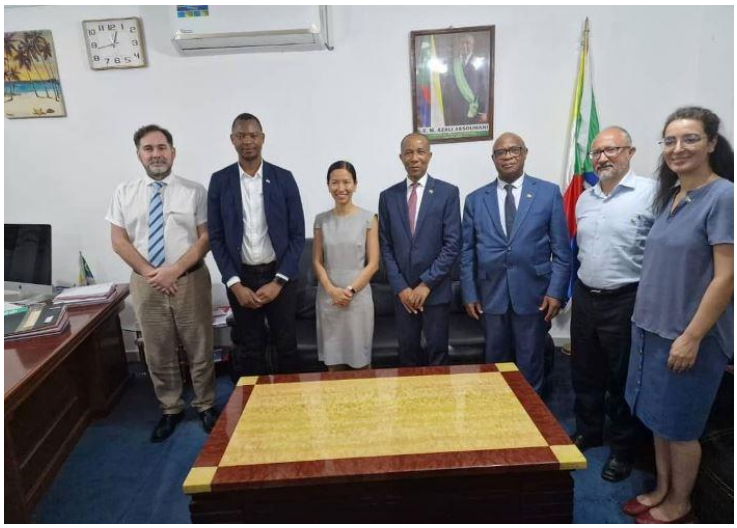
La préservation de la biodiversité est une question cruciale pour le secteur touristique à Madagascar. C'est ce qu'ont évoqué la Confédération du tourisme de Madagascar (CTM), représentée par son directeur exécutif Lovah Randriamalala et le Collège des tours opérateurs Madagascar représenté par sa présidente Miora Rapatsalahy, lors d'une conférence organisée en partenariat avec AFD et WWF Madagascar sur le thème « *Comment les entreprises peuvent tirer parti des opportunités de valorisation du capital naturel du littoral* ». Lors de cette conférence organisée dans le cadre de la FIM (Foire internationale de Madagascar), la CTM a souligné l'importance de la préservation de la biodiversité pour le secteur touristique. Elle a également présenté les avantages qu'une telle préservation peut offrir au développement du secteur du tourisme et aux opérateurs économiques. Parmi ces avantages, on peut citer l'attraction de voyageurs soucieux de l'environnement, le développement de l'écotourisme, l'innovation des activités touristiques, la création d'emplois pour les communautés locales, ainsi que la sensibilisation à la conservation des écosystèmes.

Opportunités

La CTM a également souligné que la valorisation du capital naturel pour les entreprises n'est plus un choix mais une obligation pour le bien-être du pays, de sa population et de son économie. En effet, la préservation de la biodiversité est un pilier de la stratégie du secteur privé du tourisme pour relancer le secteur touristique sur la Grande Île. Les opérateurs touristiques doivent donc saisir les opportunités offertes par la valorisation du capital naturel. Ils peuvent notamment le faire en développant des produits touristiques innovants et respectueux de l'environnement, en mettant en place des partenariats avec les communautés locales pour créer des emplois et en sensibilisant les voyageurs à la conservation des écosystèmes. **Suite de l'article**

Finances publiques-Comores-Fmi Un prêt de 43 millions de dollars pour la stabilité macro-économique

A.S. Kemba



L'institution ouvre son guichet à l'Union des Comores dans le cadre d'un programme dit de Facilité élargi de crédit (Fec), traditionnellement conditionné à la satisfaction de nombreux repères en matière de veille et de gestion des finances publiques. Le pays, en dépit d'une conjoncture difficile, a su faire face aux chocs qui auraient pu mettre totalement l'économie à plat. «Les autorités ont atteint six des sept objectifs quantitatifs de fin décembre 2021», écrit le Fmi, se félicitant notamment de la hausse des recettes fiscales à 7,9% du Pib en 2021.

Le Fonds monétaire international (Fmi) a annoncé, la semaine dernière, un fonds de 43 millions de dollars accordé, sous forme de prêt, à l'Union des Comores pour lui permettre de poursuivre les réformes nécessaires à la stabilisation de son cadre macro-économique.

Les Comores et le Fmi qui notent «des conditions macroéconomiques déjà faibles» après Kenneth et la Covid-19, travaillent ensemble, depuis 2021, pour créer les conditions de relèvement du pays encore affecté par une guerre en Ukraine qui limite potentiellement les capacités de financement des économies des pays en développement. **Suite de l'article**

Malte et les Seychelles vont approfondir leur coopération dans les secteurs de la santé et de l'éducation

By: **Rita Joubert, traduit par Rudie Bastienne**



Le ministre des Affaires étrangères et européennes et du Commerce de Malte, le Dr Ian Borg, et le ministre des Affaires étrangères et du Tourisme des Seychelles, Sylvestre Radegonde, ont signé vendredi des accords. (Seychelles News Agency)

(Seychelles News Agency) - Les médecins seychellois pourront fréquenter les facultés de médecine de Malte et il y aura de nouveaux échanges dans les secteurs de l'éducation et de la santé après que les deux pays ont convenu d'approfondir davantage leurs relations lors d'une réunion vendredi après-midi.

Les deux États insulaires ont signé des accords de coopération en matière de santé, qui faciliteront et renforceront la coopération institutionnelle bilatérale dans le secteur de la santé et ils ont convenu de créer une commission mixte de coopération bilatérale - qui ouvrira la voie à des consultations plus régulières sur l'état de la coopération entre les deux pays.

Le ministre des Affaires étrangères et européennes et du Commerce de Malte, le Dr Ian Borg, et le ministre des Affaires étrangères et du Tourisme des Seychelles, Sylvestre Radegonde, ont signé les accords vendredi après-midi à la Maison Queau de Quincy - le siège du ministère des Affaires étrangères sur l'île principale de Mahé.

M. Borg, qui venait d'atterrir dans l'État insulaire de l'ouest de l'océan Indien, est en visite officielle de 48 heures sur l'invitation de M. Radegonde.

Au cours de sa visite, il a eu des entretiens avec certains ministres ainsi qu'avec M. Radegonde pour discuter de divers domaines de coopération.

Les nouveaux domaines dans lesquels les deux États insulaires coopéreront sont le tourisme et l'économie bleue.

"Comme aux Seychelles, le tourisme est un secteur important de l'économie maltaise", a déclaré M. Radegonde. Suite de l'article

Gestion des risques et catastrophes I Cinq jours consacrés aux phénomènes naturels

Mhoudini Yahaya



La réflexion s'inscrit dans le cadre du projet Crews-Swio, visant à renforcer les systèmes de prévision opérationnelle continue et d'alerte précoce multirisque au niveau national, dans cinq pays de la région sud-ouest de l'Océan Indien, incluant les Comores.

La société Predict, missionnée par la Banque mondiale pour la prévention et la gestion des risques, organise un atelier national du 8 au 12 mai, dans le but d'apporter un éclairage sur les exigences posées par le déploiement d'un Système d'alerte précoce aux Comores (Sap), concernant la gestion des risques liés aux crues soudaines, aux vagues côtières et aux glissements de terrain.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet Crews-Swio, visant à renforcer les systèmes de prévision opérationnelle continue et d'alerte précoce multirisque au niveau national, dans cinq pays de la région sud-ouest de l'Océan Indien, incluant les Comores.
L'atelier devrait permettre aux différents acteurs de mieux appréhender les problématiques liées aux phénomènes naturels, en favorisant le dialogue et les interactions, tout en renforçant leur capacité d'adaptation et de résilience climatique.Les trois partenaires de mise en œuvre du projet Crews sont l'Organisation météorologique mondiale (Omm), le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (Undrr) et la Banque mondiale (Bm). Il s'agit d'un projet de 5 ans, ayant débuté en novembre 2020. **Suite de l'article**

Agriculture à La Réunion : les jeunes ont la parole !

Le dernier recensement agricole a de quoi inquiéter : en 2020, les 6 595 chefs d'exploitations et co-exploitants de l'île sont moins nombreux et ils sont en moyenne plus âgés qu'en 2010. Une exploitation sur cinq est actuellement dirigée par un agriculteur qui a plus de 60 ans et 10 % ne savent pas ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années. La relève est-elle assurée ? Témoignages.



"Je le referais 100 fois"
Guillaume Nourry est un jeune agriculteur dans tous les sens du terme. Âgé de 28 ans, il a décroché son BEP responsable d'exploitation agricole en décembre et a débuté dans la foulée, "au sabre et au courage", l'exploitation maraîchère d'un terrain familial en friche de 2 500 m2 à Grand-Îlet. Pas une évidence pour ce fils d'éleveur qui avait changé de voie pour se tourner vers le bâtiment face à "trop de contraintes." Il n'a que 17 ans quand il quitte l'île pour ses études en région parisienne. Suivront neuf ans et un travail dans le ravalement. Arrive le covid et l'envie de faire autre chose et de changer d'air. Retour à La Réunion avec, dans un coin de la tête, ce terrain en friche et un savoir-faire agricole issu de l'histoire familiale. Son grand-père était maraîcher. Il repart de zéro, obtient son diplôme en dix mois et est en cours de montage d'un dossier d'installation jeune agriculteur avec une aide financière à la clé. Un regret ? Aucun. "C'est l'idée que je me faisais du métier, la fatigue est là mais c'est aussi plus de liberté. Je le referais 100 fois, j'aime être mon propre patron et puis il y a le cadre." Il encourage d'autres jeunes à suivre la même voie, issus ou non du monde agricole : "La première récolte, c'est un sentiment de fierté, planter avec amour, récolter avec la fatigue." Guillaume vend sa récolte directement au marché forain du Port. **Suite de l'article**

Agriculture biologique : Lancement du projet KCOA-KHEA à Madagascar

Madagascar fait partie des cinq pays bénéficiaires de la mise en œuvre du projet KCOA-KHEA financé par la BMZ à travers la coopération allemande GIZ.

Il s'agit, notamment d'un nouveau projet qui a démarré au mois de mars dernier pour une période d'un an, soit jusqu'en mai 2024. « *L'objectif consiste à partager les connaissances en matière d'agriculture biologique au niveau des pays africains pratiquants tout en assurant l'intégration de cette agriculture biologique dans le système agricole malgache. Madagascar a été sélectionné pour pouvoir en bénéficier étant donné que l'agriculture biologique y est bien développée. Le pays oriente déjà sa production vers l'exportation tout en promouvant la consommation domestique. En outre, il dispose des organisations professionnelles œuvrant dans le domaine de l'agriculture biologique pour ne citer que le GSDM qui est une association de professionnels de l'agroécologie regroupant quinze organismes nationaux et étrangers ainsi que le SYMABIO ou Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique* », a expliqué Josephine Akia Luyimbazi, coordinatrice nationale du projet lors de son lancement officiel au centre CFFMA à Nanisana la semaine dernière. Il faut savoir que la loi sur l'agriculture biologique est également adoptée au niveau des parlements récemment.

Préserver l'environnement

La mission du GSDM consiste à appuyer la diffusion à grande échelle de l'agriculture de conservation, de l'agriculture climato-intelligente et d'une façon plus générale l'agroécologie. Son but est de promouvoir une agriculture durable tout en préservant l'environnement face à la dégradation des ressources naturelles et aux impacts du changement climatique. Quant à SYMABIO, ce syndicat compte une trentaine de membres exerçant des activités dans la filière bio et disposant de certificats de conformité de leurs produits biologiques leur permettant de viser le marché international. Le réseau compte également 5 000 partenaires producteurs en milieu rural localisés dans différentes régions de Madagascar. Il est à noter que ces deux organisations professionnelles sont impliquées dans la mise en œuvre de ce projet KCOA-KHEA à Madagascar. **Suite de l'article**